

AVIS PUBLIC CORRIGÉ

Centre de services scolaire de Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis est par la présente donné, conformément à l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique, de ce qui suit :

1. Le 27 juin 2023, lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration, ce dernier a approuvé le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027 du Centre de services scolaire de Montréal (version pour consultation), lequel prévoit notamment la révocation des actes d'établissement des écoles Évangéline et La Dauversière afin d'avoir un seul acte d'établissement à compter de l'année scolaire 2024 - 2025.
2. Une assemblée publique de consultation à ce sujet aura lieu le 22 novembre 2023, à 18h30, à la salle Laure-Gaudreault du Centre administratif, sis au 5100, rue Sherbrooke Est, local 180, Montréal, Québec, H1V 3R9. Toute personne qui souhaite participer à cette assemblée devra s'inscrire en consultant le lien suivant.
3. Pour toute information additionnelle, notamment relativement aux conséquences budgétaires et pédagogiques, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'organisation.

Le présent avis est publié conformément aux articles 212, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

AVIS DONNÉ à Montréal, ce **8^e** jour du mois de septembre 2023.

M^e Chloé Normand